



Commune  
de Bous

Administration communale Bous

5408 BOUS

20, route de Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg

## Loi du 9 mai 2008 relative aux chiens

# Déclaration

à l'usage des personnes qui estiment qu'un chien présente un danger à leur égard

*(Article 9 de la loi du 9 mai 2008 relative aux chiens)*

I. Déclarant	
Nom et prénom :	
N° et rue :	
Code postal et localité :	
Téléphone :	

II. Description du chien	
Race ou type :	
Robe :	
Nom et prénom du détenteur :	
N° et rue :	
Code postal et localité :	
Téléphone :	

III. Description des faits	
_____ , le _____	<b>Signature du déclarant</b>



Commune  
de Bous

Administration communale Bous

5408 BOUS

20, route de Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg

## Loi du 9 mai 2008 relative aux chiens

# Déclaration

à l'usage des personnes qui estiment qu'un chien présente un danger à leur égard  
*(Article 9 de la loi du 9 mai 2008 relative aux chiens)*

\_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

**Signature du bourgmestre**